ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cheques-service

Question écrite n° 50343

Texte de la question

M. Philippe Bonnecarrere attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le dispositif « Cheque emploi service ». Il lui demande si dans le cadre du dispositif « Cheque emploi service », il est obligatoire d'exiger un contrat de travail a duree indeterminee dans le cas ou la prestation est de moins de huit heures par semaine. Il lui demande egalement si ce dispositif est different, dans son application, d'une departement a l'autre, notamment pour l'interpretation du point precedent.

Données clés

Auteur : M. Bonnecarrère Philippe
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50343
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1758